



Besse

notre village

MAGAZINE MUNICIPAL • ÉDITION 2025



Événement

Saint-Cochon : 30 ans de joie
et de partage

p. 4

Développement durable

Les réseaux de chaleur en
cours de déploiement

p. 9

Séniors

Nouvelle direction pour l'EHPAD

p. 16

Mémoire

Il y a 80 ans : la Rafle de Besse

p. 22

Diversification touristique

La destination poursuit
sa transformation

p. 36



Edito du Maire

Bessardes, Bessards,

Vous le découvrirez dans les pages suivantes, 2024 a été une année particulière à Besse avec une conjonction exceptionnelle de rendez-vous et d'événements.

Année "à Bavajade" (du 4 au 6 octobre), 2024 aura été l'occasion d'organiser la 2^e biennale de peinture Bess'Art (du 9 au 12 mai), la 5^e édition du Village Paysan de Besse (le 21 août), mais aussi et surtout les 30^e éditions de la Saint-Cochon et de la Fête de l'Estive (le 20 janvier et le 4 août) ainsi que la 35^e Foire aux Vins et aux Fromages (les 20 et 21 juillet). La richesse du calendrier d'animation bessard n'est plus à démontrer et fait notre réputation. Mais au-delà de l'enjeu touristique, on peut y voir la perpétuation d'un esprit paysan et montagnard ; un esprit de convivialité et de partage. Un héritage joyeux et festif que l'on offre à tous nos visiteurs.

L'enjeu de mémoire s'est imposé à nous d'une autre manière à l'occasion des 80 ans de la Rafle de Besse, le 3 avril 2024. Un dispositif commémoratif particulier a été proposé à cette occasion avec l'aide de plusieurs partenaires. Ce moment de recueillement a notamment permis de transmettre aux plus jeunes le souvenir des faits et des victimes. Dans la joie comme dans la tristesse, nous avons su partager ces moments ensemble ! En tissant ces liens qui font de simples voisins une vraie communauté qui se perpétue dans l'échange.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, souvent sans compter leur temps, ont permis à ces moments d'exister. Je pense d'abord aux bénévoles sans qui rien ne serait possible. J'en appelle d'ailleurs à toutes les bonnes volontés afin que de nouvelles personnes se joignent à cet effort collectif et viennent l'enrichir. Engagez-vous, vous ne le regretterez pas !

Au-delà de l'aspect Animation, je vous invite à parcourir les pages suivantes pour découvrir l'étendue de l'action municipale en matière de jeunesse, d'environnement, de logement, de solidarité, de tourisme, de travaux d'aménagement et d'équipements à destination des habitants...

Je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse mes chaleureuses salutations et mes meilleurs vœux pour 2025.

Lionel Gay

Maire de Besse et Saint-Anastaise
Président de la Communauté
de Communes du Massif du Sancy
Conseiller départemental du Sancy

Cérémonie des vœux 2025

Le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux vous convient à la Cérémonie des vœux organisée le vendredi 10 janvier 2025 à 18h, salle des fêtes de Besse (place de la mairie).

Magazine annuel et gratuit, tiré à 2200 exemplaires / Directeur de publication : Lionel Gay / Conception : commune de Besse et Saint-Anastaise / Impression : Decombat, certifiée Imprim'Vert / Dépôt légal : à parution.

Crédits : commune de Besse et Saint-Anastaise, sauf Sancy Outdoor Productions (p.1) / Madison Dubois - Toutenimage (pp.1, 35) / Département du Puy-de-Dôme (pp.2, 15, 17, 18) / Paul Loubradou (pp.5, 6) / La Montagne Gorce (p.6) / Florence Verdier (p.6) / Hellio (p.9) / SIC-TOM des Couzes (p.11) / CCMS (p.14) / RCMB (p.25) / Marc Mestas (p.29) / Syndicat Salers 63 (pp.30-31) / Archives familiales (pp.32-33) / SAEML Pavin-Sancy (pp.36-37) / Club de plongée d'Issoire (pp.38-39) / Tous droits réservés



Retour en

images



Visite du clocher

Le 6 août 2024, les cloches de l'église Saint-André de Besse n'ont pas vraiment sonné à l'heure. La faute à leur maintenance annuelle. L'occasion pour l'entreprise Bodet de vérifier mécanismes et automatismes, ainsi que l'intégrité des 3 cloches (dont les deux plus grandes ont été fondues en 1863). Une opportunité également de découvrir détails, charpentes et autres coulisses du patrimoine... que nous partageons ici en images.

Événement

Saint-Cochon : 30 ans de joie et de partage

Le 20 janvier 2024 a marqué le 30^e anniversaire de l'emblématique Saint-Cochon à Besse. C'est l'occasion de remercier tous ceux qui, au fil des ans, ont œuvré à faire de cette fête un incontournable du calendrier local ; une recette joyeuse et authentique qui puise sa force dans ses origines paysannes et montagnardes et dans les valeurs de partage et de générosité.

Les fondateurs



Antoine Sachapt

Né en 1934 à Besse, Antoine Sachapt commence à apprendre son métier de chef cuisinier à Clermont-Ferrand entre 1949 et 1952, avant de monter à Paris. Là, il officie dans de nombreux restaurants, occupant tous les postes, de commis à premier chef de partie. Outré par les propos de certains médias qualifiant l'Auvergne de « désert gastronomique », il crée Les Toques d'Auvergne en 1979, dont la mission est de faire connaître le travail et le talent des chefs régionaux. Après avoir tenu le restaurant de l'Hôtel du Sancy à Besse avec sa mère Élise, il fonde avec son épouse Pierrette Les Moulons en 1965 ; établissement qui figure rapidement parmi les tables les plus renommées d'Auvergne. Aimant rassembler ses amis autour de grandes tablées, il organise avec André Gay ce qui, rétrospectivement, deviendra la toute première édition de la Saint-Cochon en 1993. Le 27 mai 2022, après une carrière et une vie bien remplie, il s'en va cuisiner pour les anges.

La Saint-Cochon a deux papas ! D'un côté, un chef étoilé, amoureux et promoteur de la cuisine auvergnate, et de l'autre un maire engagé pour son territoire et grand organisateur de fêtes conviviales et populaires.

André Gay

Né en 1941 à Compains, André Gay débute sa carrière comme fonctionnaire du Trésor public. Commerçant à Super-Besse en 1969, il est élu Conseiller municipal de Besse en 1971, devient Adjoint spécial de Super-Besse puis Premier Adjoint. Élu Maire en 1985, il poursuit sans relâche le développement du territoire et concourt grandement à son attractivité grâce à son inépuisable dynamisme. Demeuré aux commandes de la Saint-Cochon depuis qu'il l'a fondée avec Antoine Sachapt en 1993, il a su transformer l'événement en rendez-vous incontournable pour les locaux, les visiteurs et les nombreuses personnalités qu'il a su attirer au fil des éditions.





Les restaurateurs

Festive, la Saint-Cochon n'en reste pas moins un rendez-vous gastronomique, avec comme point d'orgue le Grand Repas concocté par l'association des métiers de bouche de Besse. Une occasion de prouver, s'il en est besoin, le talent des restaurateurs et artisans locaux.





Les bénévoles

Rien ne serait possible sans l'infatigable équipe de bénévoles qui, année après année, préparent, servent, installent, décorent, nettoient... Aujourd'hui comme hier, c'est un appui indispensable pour le Comité des Fêtes et la Commune. Un immense merci à tous !





à Besse



18
janvier
2025

31^e Saint
le Cochon le

Plus d'infos sur mairiedebesse.com et sancy.com

images

Fleurissement et plantations

Fin 2023, de nouveaux arbres fruitiers (pruniers, pommiers, cerisiers, poiriers...) ont été implantés dans le parc Perrier (près des jeux et des tables de pique-nique). En 2024, le service communal des Espaces Verts a poursuivi ses efforts en matière de fleurissement, de plantations et d'entretien. Le prolongement du cheminement piéton le long de la déviation à Besse (devant le magasin Proxiel et l'ancienne station-service) est l'occasion de compléter l'alignement de tilleuls et de planter côté droit (en montant) un ensemble de vivaces. Citons également les interventions Cour de la Médiathèque (après le chantier du réseau de chaleur) et à l'EHPAD (fleurissement).



Richard Maronne

Responsable du service
Espaces Verts



Catherine Tartière

Maire déléguée de Saint-Anastaise
Conseillère déléguée à l'Agriculture, à
l'Environnement et à l'Urbanisme

“

L'action des Espaces
verts communaux s'inscrit
désormais dans une politique
à visée conservatoire, péda-
gogique et environne-
mentale autant
qu'esthétique ”

”



Développement durable Les réseaux de chaleur en cours de déploiement

L'aménagement des réseaux de chaleur de Besse et Super-Besse sont menés dans le cadre d'une délégation de service public accordée à la société LE Énergie. Débutées en mars 2024, les opérations ont permis de poser les 2/3 des canalisations prévues à Besse. À Super-Besse, les travaux ont été lancés dans un second temps en septembre 2024.

Plus précisément ont été concernés à Besse : la place de l'église, la rue Abbé-Blot, le Grand-Mèze, la cour de la Médiathèque, la rue des Prés-de-la-Ville... Rue Abbé-Blot, les travaux ont été prolongés et coordonnés avec la réhabilitation des réseaux enfouis et la préparation de la rénovation de surface (voir p.13). Sur la fin d'année 2024, la chaufferie bessarde sera livrée et le réseau bessard quasi-finalisé avec des raccordements rue des Anc.-combattants-d'Afr.-du-N., rue de la Gazelle (Groupe scolaire), chemin d'Olpilière et rue Croix-de-Combe (caserne de pompiers, gendarmerie...).

À Super-Besse, les opérations ont concernées l'avenue du Sancy fin 2024 et devraient s'étendre en 2025 à travers la

station : parking des Loutres, rue Marcel-Gauthier, route du Chambourguet.

C'est quoi un réseau de chaleur ?

Pour rappel, un réseau de chaleur est un ensemble d'équipements comprenant une chaufferie centrale et un réseau de canalisations enterrées qui transportent l'énergie thermique (sous forme d'eau chaude) vers les sous-stations des abonnés. Ces dernières viennent se substituer aux anciens équipements de production de chaleur (elles sont plus simples, moins encombrantes et non polluantes et évitent toute combustion dans l'immeuble). C'est aussi un service public local que la collectivité a choisi de créer via une délégation de service public.





● ● ● Les objectifs poursuivis sont de :

- lutter contre la dépendance aux énergies fossiles et la production de CO² avec une énergie locale renouvelable ;
- contribuer au développement économique local par le renforcement de la filière forêt/bois et la création d'emplois pérennes non-délocalisables ;
- s'engager dans la voie de la transition écologique.

Les canalisations pré-isolées et enterrées arrivent jusqu'à la sous-station d'échange du bâtiment desservi, dans laquelle l'eau du chauffage central et l'eau chaude sanitaire du bâtiment vont venir se réchauffer. La sous-station dispose d'un échangeur, d'une régulation et d'un compteur d'énergie. Tous les travaux, y compris la connexion au réseau de chauffage central du bâtiment, sont pris en charge techniquement et

financièrement par le gestionnaire du réseau. Seuls les logements disposant d'un chauffage central à eau chaude sont d'emblée compatibles. Les autres nécessitent des travaux à la charge des propriétaires. Le raccordement des maisons particulières est envisageable dans les rues dotées de canalisations. Les demandes ont été traitées, examinées et validées autant qu'il se pouvait.

La chaleur est facturée suivant l'énergie calorifique consommée par l'utilisateur (mesurée au compteur) et l'abonnement (en fonction de la puissance souscrite). Les relations entre le gestionnaire et les usagers sont matérialisées par un abonnement signé pour 12 ans minimum. En moyenne, le coût de la chaleur ainsi livrée est inférieur de 25% à la référence fossile.



Pierre Marlet

4e Adjoint au Maire
chargé des réseaux et
de la salubrité



Thierry Trapenat

2e Adjoint au Maire
chargé des travaux et des
équipes techniques



Économies d'énergie

L'éclairage public à base de LED bientôt majoritaire

La modernisation de l'éclairage public se poursuit. Sur les 1100 points lumineux recensés, 450 ont déjà été convertis à la technologie LED et 140 supplémentaires le seront à la mi-2025. Cette nouvelle technologie permet de diviser par deux la consommation d'électricité. La munici-

palité a, de plus, décidé de pratiquer une coupure nocturne. En moyenne, un candélabre qui était jadis allumé 4100h par an ne l'est désormais que 1400h. Plus d'infos sur la programmation de l'éclairage public 2025 à venir sur mairiedebesse.com.

Rénovation énergétique

La résidence du Grand-Mèze entame sa mue en 2025

Premier bâtiment concerné par le programme de rénovation énergétique des biens communaux, la résidence du Grand-Mèze sera en travaux au premier semestre 2025.

Menés par le cabinet Studio Losa avec l'accompagnement de l'Aduhme (agence locale des énergies et du climat), ces travaux consistent à améliorer l'isolation du bâtiment par l'extérieur (murs et toit), à changer les huisseries (encadrements des fenêtres et des portes) et à mettre en place un système de VMC (tranche 1 du projet). En tranche 2, le bâtiment sera raccordé au réseau de chaleur communal de Besse (voir p.9). Cette réhabilitation permettra de gagner en performance énergétique en atteignant la note de C et en entrant ainsi dans le cadre de la loi Climat et Résilience contre les "passoires énergétiques".

Le coût du projet s'élève à 1 122 750 €. Il bénéficiera du soutien financier du Fonds Vert (Etat) pour 280 688 €. D'autres subventions ont été sollicitées et sont actuellement en attente : 120 000 € du Département, dans le cadre de la réhabilitation thermique des logements communaux, 100 000 € de la Communauté de communes du Massif du Sancy.



Alimentation durable

Un guide des producteurs locaux

Souhaitant favoriser une alimentation plus saine, plus proche, plus durable, et soutenir les productions locales, la Communauté de Communes du Massif du Sancy a publié en 2024 un *Guide des producteurs en circuit court*. Disponible en mairie, ce document met en avant des producteurs et des produits locaux de qualité. Il est destiné tant aux particuliers qu'aux restaurateurs. Cette publication s'inscrit dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Massif du Sancy mis en place depuis quelques années. Pour consulter le Guide en ligne ou en apprendre plus sur le PAT, rendez-vous sur cc-massifdusancy.fr.

Recyclage

La déchetterie équipée d'une zone de réemploi

Suite à sa mise aux normes, la déchetterie de Besse (à Chiloza) dispose désormais d'un caisson de réemploi. Décoré par Recycl'Art Auvergne, cet équipement recueille des objets encore en bon état pour leur donner une seconde vie : meubles, textiles, vaisselle, jouets... Les objets déposés sont récupérés et réhabilités par la Ressourcerie du Pays d'Issoire ou le Secours Populaire de Besse qui ont signé une convention avec le SICTOM des Couzes.



Eau et assainissement

La Commune poursuit la modernisation de ses réseaux

**Eric Minet**

Conseiller municipal

**Marc Mestas**

Conseiller municipal

**Antoine Boutin**Responsable du service
Eau et Assainissement

En 2024, la Commune a poursuivi les travaux de rénovation des canalisations d'eau potable et d'assainissement, conformément aux schémas directeurs validés en 2020. Comme en 2023, deux secteurs ont été traités à Besse (rue Abbé-Blot, du n°20 jusqu'au carrefour du rond-point du Grand-Mèze) et à Super-Besse (avenue Pierre-Tournadre, du n°23 à la jonction avec l'avenue du Sancy durant le printemps).

Les réseaux d'eau potable (AEP) et d'assainissement (EU) ont été intégralement refaits à neuf. En parallèle, le réseau d'eaux pluviales (EP) a été aménagé ou amélioré quand il préexistait. Ces interventions visent d'abord à supprimer les fuites ou entrées parasites pour diminuer le coût de fonctionnement et limiter l'impact sur le milieu naturel. Le second objectif est de répondre aux directives de l'Agence de l'Eau, afin de bénéficier de leur accompagnement financier pour ces lourdes dépenses et réduire les différentes redevances payées par chacun.

À Super-Besse, le montant total des travaux s'élève à 263 891 € HT (AEP : 100 539,5 € / EU : 163 351,5 €). À Besse, les interventions se sont coordonnées avec le déploiement du réseau de chaleur pour un coût de 236 576,9 € (AEP : 109 622,88 € / EU : 126 954,03 €). Le Département apporte 70 525 € soit 35% des dépenses liées à l'eau potable et 50 000 € (pour 25% des dépenses plafonnées à 200 000€) pour le réseau d'eaux usées. L'Agence de l'Eau devrait contribuer pour la partie Assainissement à hauteur de 40%, soit près de 110 000 € sur le budget 2025 en raison de leur restriction budgétaire.

En août 2024, Antoine Boutin a pris le poste de Responsable du service Eau et Assainissement. Il va s'employer avec les 3 agents du service à répondre aux demandes d'intervention et à poursuivre les efforts entrepris pour plus d'efficacité.

Une étude diagnostique globale de la station d'épuration de Chiloza va être conduite. Elle est évaluée à 50 000 € HT dans le cadre du Contrat territorial (ce qui assure une subvention).



Voirie communale

Aménagements et travaux menés en 2024

En 2024, plusieurs tronçons de voirie ont reçu une cure de jouvence. À Super-Besse ont été concernées : la Route du Lac et l'avenue du Sancy (sur la portion où les réseaux enfouis ont été préalablement traités). Besse (route de Compains, sur le trajet du réseau de chaleur et lors de travaux d'eau-assainissement), Anglard et Serre-Haut ont aussi bénéficié d'un aménagement. Près de 380 000 € ont été investis avec le soutien du Département (via le FIC pour 124 000 €).

Poursuivant sa politique en faveur des mobilités douces, la Commune a fait installer des garages à vélo à Besse (notamment sur le parking rue de la Gazelle et dans la cour de la Médiathèque).



Rénovation urbaine

Un nouvel aménagement de surface pour la rue Abbé-Blot

*Aides financières*

Rénovation des menuiseries, façades et toitures dans Besse

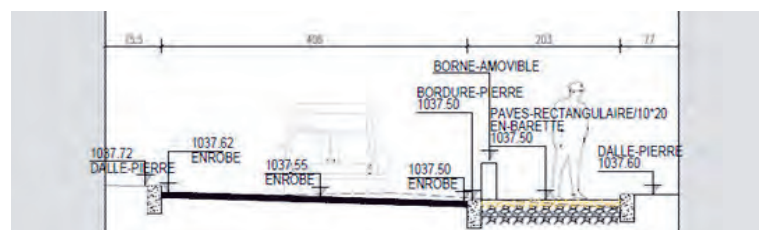
Souhaitant soutenir les initiatives qui concourent à la mise en valeur du centre-bourg de Besse, la Commune propose des aides financières aux particuliers réalisant des travaux de rénovation. Un premier dispositif concerne les travaux de rénovation des menuiseries extérieures (tableaux compris) et de remplacement de volets intérieurs. Il s'applique aux bâtiments antérieurs à 1950, situés en zone 1 du Site Patrimonial Remarquable (hyper-centre de Besse). La subvention correspond à 10% du montant TTC des travaux éligibles (aide maximale de 1 500 €).

Une seconde aide concerne les travaux de rénovation de couverture (hors-charpente et chéneaux), de façade (selon la typologie architecturale) et de menuiseries extérieures (y compris : tableaux et volets intérieurs). Elle s'applique aux bâtiments antérieurs à 1950, situés en zones 1 et 2 du Site Patrimonial Remarquable de Besse. L'aide s'élève à 12,5% du montant TTC des travaux éligibles (aide maximale de 2 500 €). Besse étant labellisée Petite Cité de Caractère, la région Auvergne-Rhône-Alpes peut compléter cette dernière aide. Plus d'infos auprès du service Urbanisme : 04 73 79 84 61 / urbanisme@mairiedebesse.com

La municipalité souhaite embellir cette entrée de ville, la mettre en valeur et traiter avec qualité les différents usages de l'espace public, notamment en sécurisant le cheminement des piétons qu'ils soient habitants ou visiteurs. La rue sera maintenue à sens unique et ramenée à une largeur de circulation de 4 mètres. Ainsi le déneigement restera facile et la circulation aisée. La chaussée a déjà été traitée avec un enrobé gris clair.

L'espace libéré permettra de donner plus de place aux piétons et autres mobilités. Ce cheminement (côté droit de la voie, le long des hôtels) sera délimité par des bornes amovibles, évitant le stationnement intempestif et permettant de bénéficier d'un large espace les jours de marché. Cette bande piétonne sera matérialisée par un pavage rectangulaire de 10x20 cm disposé en "barrette". Elle se prolongera jusqu'au pied du Beffroi depuis l'Hôtel du Levant. Les trottoirs existants et leurs bordures en pierre de basalte seront réhabilités et mis en valeur avec la réfection des joints au besoin.

Cet aménagement est estimé à 167 000 €. Il a fait l'objet d'une demande de soutien à hauteur de 50 % auprès de la Région au titre des "Villages Remarquables" (grâce à la labellisation de Besse comme Petite Cité de Caractère). Les travaux devraient débuter en mai 2025.

**Sylvie Roche**

3e Adjointe au Maire
chargée du Tourisme et
du Patrimoine

**Christine Veschambre**

Co-directrice générale
des services

**Marie Léger**

Responsable du Patrimoine
Animatrice du réseau Petites
Cités de Caractère 63

Communauté de communes

Inauguration de l'antenne communautaire

Le 10 juin 2024, était inaugurée rue des Prés-de-la-Ville une antenne regroupant à Besse différents services de la Communauté de Communes du Massif du Sancy (CCMS)



accueil et plusieurs espaces partagés. Financé à hauteur de 777 000 € par la CCMS (avec le soutien de l'Etat, de la Région et du Département), ce projet permet de réinsuffler des services publics en territoire rural.

L'ensemble regroupe plusieurs agents délocalisés, relevant aussi bien de l'administration générale de la CCMS, que de son service Animation, Jeunesse et Séniors, du Centre Intercommunal d'Action Sociale (soins infirmiers à domicile, aide à domicile, portage de repas) et de France Services (aide aux démarches et permanences de divers services publics). Ont été prévus un

France Services

17, rue des Prés-de-la-Ville,
63610 Besse / 04 73 83 39 93
efsbesse@cc-massifdusancy.com

C.I.A.S. : Centre Intercommunal d'Action Sociale

L'offre de services du C.I.A.S. du Massif du Sancy comprend :

- l'aide à domicile pour les +60 ans (ménage, courses, cuisine...) ;
- le portage de repas (les mardis, jeudis et vendredis : plats adaptés aux besoins et aux goûts des bénéficiaires ;
- le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sur prescription médicale ;
- le Bus des montagnes, et des sorties/animations à destination des séniors notamment.

Plus d'infos au 04 73 79 52 82 ou via saad@cc-massifdusancy.fr

Expression libre

Deux panneaux d'affichage bientôt disponibles

Dans les prochaines semaines, la Commune installera des panneaux d'affichage libre non-commercial à Besse, rues de la gazelle et Abbé-Blot, ainsi que parking des Prés-Chabrat. Pourront y être apposés tous messages relevant de l'expression libre et de l'activité des associations, sans but lucratif. Le plus grand format autorisé sera le A3 (297x420mm), pour une durée maximale de 1 mois (retrait obligatoire par l'annonceur). Les messages devront respecter la loi, l'ordre public et les bonnes mœurs, sous peine de sanctions. La mairie se réservera le droit de retirer tout message irrégulier et de nettoyer les panneaux trop encombrés (sans préavis).



Santé

Une nouvelle pro de santé s'installe à Besse

Récemment installée au Pôle Santé (route de Clermont à Besse), Virginie Lagoutte est infirmière puéricultrice libérale non-conventionnée et consultante en lactation, massage et portage des bébés. Elle propose des prestations de soutien et d'accompagnement à la parentalité avec des consultations individuelles ou des ateliers collectifs. Plus d'infos au 07 89 54 02 03 ou sur virginielagoutte-puericultrice.fr

Retrouvez la liste de tous les professionnels de santé consultant sur le territoire communal sur mairiedebesse.com

Logement social

Des appartements inclusifs pour les publics fragilisés

La livraison de logements inclusifs rue des Prés-de-la-Ville à Besse vient achever la transformation de l'ancien EHPAD en complexe mêlant habitations et services aux publics (antenne communautaire et Espace France Services, voir ci-contre).

Au total, 10 nouveaux appartements vont être mis en location par la Commune au début de l'année 2025 (1 T3, 2 studios et 7 T2). Situés aux 1^{er} et 2^e étages, ces logements dits "inclusifs" sont accessibles par un ascenseur et bénéficient d'équipements adaptés pour les personnes à mobilité réduite qui, avec d'autres publics fragilisés (personnes âgées, isolées...), sont prioritaires pour y habiter. Le projet inclut un espace commun d'environ 20m² au 1^{er} étage, qui devrait prendre la forme d'une bibliothèque.

Ce chantier estimé à 1 057 174 € HT bénéficie du soutien financier de l'Etat (DETR) et du Département (fond Osiris pour les opérations innovantes en matière de logement) à hauteur de 150 000 € chacun, ainsi que de la Région pour 130 600 €.



“ La mise à disposition de logements accessibles dans l'ancien EHPAD de Besse est indispensable pour les personnes à mobilité réduite qui souhaitent continuer à vivre sur place ”

Lionel Gay

Maire de Besse et Saint-Anastaise
Président de la Communauté de Communes du Massif du Sancy
Conseiller départemental du Sancy

LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE BESSE RECHERCHE DES

**SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES**

CONTACTEZ-NOUS PAR TÉLÉPHONE
AU 06 73 47 90 32 (CHEF DE CENTRE)



PLUS D'INFOS SUR
WWW.SDIS63.FR





Inauguré en octobre 2015, l'EHPAD Résidence La Couze-Pavin est installé rue de la Résistance à Besse. Il est venu remplacer l'ancienne Maison de retraite, rue des Prés-de-la-Ville, dont le bâtiment accueille désormais des logements sociaux et inclusifs et des services aux publics.

Séniors

Nouvelle direction pour l'EHPAD de Besse

Il y a un an, Carole Confolens remplaçait Vincent Nouaille-Degorce à la tête de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de Besse. L'occasion de faire le point sur la situation de la maison de retraite et les projets portés par la nouvelle directrice, dans un contexte difficile pour le secteur du grand-âge.

Quel parcours vous a conduit à la direction de l'EHPAD de Besse ?

Au cours de ma carrière j'ai occupé plusieurs postes de direction au sein de différents EHPAD, dans les secteurs associatif, public ou privé commercial. Même si le métier de Directeur est le même partout, quelque soit le statut juridique de l'établissement, j'ai souhaité postuler à Besse afin de mettre mon expérience au profit du service public, qui correspond à mes valeurs et à mon souhait d'agir pour la collectivité. Cela fait un an que j'ai pris mes fonctions à Besse. J'y ai été très bien accueillie et j'ai plaisir à travailler pour un établissement dont l'équipe est bienveillante, respectueuse, attentionnée auprès des résidents, ce qui est primordial pour moi.

Présentez-nous l'EHPAD de Besse ?

C'est un établissement de 60 lits d'hébergement permanent dont 14 lits répartis dans une unité protégée pour personnes désorientées. Nous disposons également de 3 lits d'hébergement temporaire, pour des séjours de courte durée. L'EHPAD de Besse est un bel établissement où il fait bon vivre, avec des chambres individuelles, des locaux spacieux, lumineux, qui offrent à la fois un environnement de vie et de travail très agréable. Le jardin est aussi important, d'autant que le cheminement y est adapté aux personnes à mobilité réduite. Il permet aux résidents et à leurs proches de se promener en toute tranquillité.

Les résidents accueillis viennent principale-

ment de Besse et des communes voisines, du territoire de la Communauté de Communes du Massif du Sancy, mais aussi du bassin issorien.

Afin d'assurer un service jour et nuit, l'EHPAD compte 50 agents avec : une équipe soignante (infirmière coordinatrice, infirmières, aides-soignantes), le personnel de restauration et d'hébergement (cuisiniers, agents de service, lingère), une animatrice, une psychologue et une adjointe administrative.

Pour rappel, le financement des EHPAD se fait via 3 sources tarifaires : le prix de la journée d'hébergement (payé par le résident ou éventuellement l'aide sociale), la dotation Dépendance (versée par le Conseil départemental) et la dotation Soins (versée par l'Agence régionale de Santé).

Quels liens Commune et EHPAD entretiennent-ils ?

Les services communaux appuient l'établissement, que ce soit les agents techniques (pour assurer de petits travaux) ou administratifs (comptabilité, paie...).

L'EHPAD est géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Besse et Saint-Anastaise. Le Maire préside le Conseil d'administration de l'établissement qui réunit régulièrement ses 15 membres.



**Résidence La Couze-Pavin
EHPAD de Besse**

RECRUTE

**Agents de service hôtelier
Aides-soignant(e)s
Infirmiers/ières**

04 73 79 55 40

maison.retraite.besse@orange.fr



À quels enjeux l'EHPAD doit-il faire face ?

Comme la plupart des EHPAD de France, nous sommes confrontés à des difficultés budgétaires liées à plusieurs facteurs : la crise COVID-19 qui a engendré des baisses de taux d'occupation, l'inflation qui a fait exploser certains postes budgétaires tel que l'énergie, et les difficultés de recrutement dues au manque d'attractivité des métiers du soin. Ce dernier problème impose à l'établissement de recourir à du personnel intérimaire qui coûte très cher... ce qui pèse encore sur nos finances.

Compte tenu de ce contexte, les financements accordés sont insuffisants pour couvrir les charges fixes de l'établissement. Heureusement, la Commune a pu nous apporter un soutien financier en 2024, via une avance de trésorerie de 240 000 € (remboursables dans les 5 ans).

Comment voyez-vous l'avenir ?

De manière globale, nous espérons que l'Etat va offrir davantage de financements pour venir en aide au secteur du grand-âge qui est une problématique majeure dans notre pays. Notre chance est que l'EHPAD de Besse est récent, avec des conditions d'accueil et de sécurité qui correspondent aux normes actuelles, sans avoir besoin d'importants travaux, ce qui est un véritable atout par rapport à d'autres structures.

En interne, nous avons plusieurs projets : l'informatisation des dossiers de soins, la mise en place de rails de transfert dans les chambres pour faciliter la manutention et

donc la qualité de vie au travail... Je souhaite continuer à améliorer la qualité de vie au sein de l'établissement pour les résidents et leur familles. Il faut aussi valoriser l'EHPAD en communiquant sur nos atouts et les animations proposées, les fêtes avec les familles, faire vivre le Conseil de la vie sociale... Il faut davantage ouvrir l'établissement vers l'extérieur, que ce soit en terme d'animation (avec la participation aux nombreuses festivités bessardes...) ou de lien avec les associations, les écoles, les organismes de formation... afin de créer de nouveaux projets innovants et pour rendre le secteur plus attractif.

“ La Commune est aux côtés de l'EHPAD de Besse pour l'accompagner au quotidien, d'autant plus dans ce contexte difficile pour le secteur sanitaire et social ”



Lionel Gay

Président du Conseil d'administration de l'EHPAD de Besse



Carole Confolens

Directrice de l'EHPAD de Besse

Retour en

image



Un Bess'tival d'émotions !

Douze spectacles gratuits ont été proposés au public par la Commune durant l'été 2024. Concerts, théâtre et cirque de rue, apéros et siestes musicaux, pour petits et grands... comme d'habitude, les représentations ont été nombreuses, variées, qualitatives et ont profité du décor si spécial offert par le centre historique de Besse.



Annick Hermouët

Conseillère municipale



Stéphane Boutanquoi

Animateur

Petite Enfance Le Bus Santé accueille parents et enfants



Pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, les professionnelles du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil départemental du Puy-de-Dôme proposent, les deuxièmes et quatrièmes mardis matins de chaque mois, des consultations de puéricultrices (écoute-conseil-suivi du développement de l'enfant, soutien aux familles) et une halte-jeux (temps de rencontre et de jeux, éveil du tout petit) au sein du Bus Santé, stationné place du Grand-Mèze à Besse. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 04 73 65 85 50. Ces services sont libres et gratuits.

Petite enfance

Premier bilan pour la Micro-crèche de Besse

Structure communale inaugurée en 2023 et gérée par l'association Groupe Objectif, la Micro-crèche de Besse accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, rue des écoles à Besse.

Rénovation de la façade arrière

Les travaux de rénovation de la façade arrière de la Micro-crèche (donnant sur la rue de la Gazelle) ont commencé début octobre 2024. L'objectif de cette opération était d'abord de désamianter cette partie du bâtiment en retirant les carreaux de ciment vieillissants utilisés comme revêtement. Il s'agissait également de revoir les menuiseries et le revêtement extérieurs. Estimés à 296 500 € HT, les travaux ont été subventionnés par la Région (programme "Villages remarquables") à hauteur de 146 250 € et par l'Etat (DETR-DSIL) pour 88 950 €. La Commune a ainsi pris à sa charge 61 300 €.



En 2024, la Micro-crèche a poursuivi ses efforts pour obtenir le label Écolo Crèche avec notamment : l'utilisation de couches lavables, ou encore la valorisation des restes alimentaires qui sont distribués aux poules de plusieurs familles...

Le projet éducatif reste axé sur la découverte de la nature et de l'environnement local, avec plusieurs balades et sorties. Pour le lien intergénérationnel, des activités et goûters sont partagés une fois par mois avec les résidents de la Maison de retraite de Besse. Un projet d'éveil culturel et artistique est aussi en place, avec des visites régulières à la Médiathèque et un partenariat avec le centre Milles Formes à Clermont-Ferrand et une école de danse. L'équipe offre aussi une large place au bien-être avec l'intervention d'une praticienne en massages pour bébés, d'une réflexologue plantaire, d'une hypnothérapeute et diverses activités sensorielles. Pour inclure au maximum les familles, des goû-

ters, cafés-parents, ateliers parents-enfants sont organisés pour partager des moments conviviaux et accompagner la parentalité.

Pour plus de renseignements

Sont admis prioritairement à la Micro-crèche les enfants dont les parents vivent ou travaillent sur les communes de Besse-et-Saint-Anastaise, Murol, Saint-Diéry, Chambon-sur-Lac, Saint-Victor-la-Rivière et Saint-Nectaire. La structure permet l'accueil d'enfants handicapés aux besoins particuliers. Les demandes de place se font par téléphone au 04 73 62 28 56 ou courriel : smabesse@groupe-objectif.fr

Scolarité

La Commune adhère au dispositif "Cantine à 1 €"



Dès la rentrée 2024, le restaurant de l'école de Besse a intégré le programme « Cantine à 1 € » proposé par l'Etat. Cette initiative complète l'accompagnement des élèves bessards, notamment en matière de transport scolaire.

Désormais, l'Etat versera à la collectivité 3 € par enfant concerné et par repas. Seuls les foyers dont le Quotient familial (QF) est situé entre 601 et 1000 sont éligibles au tarif d'1 €/repas. Ce prix est réduit à 0,80€ pour un QF inférieur ou égal à 600 et fixé 4,24€ pour un QF supérieur à 1000. Ce coup de pouce aux foyers modestes a été élargi aux écoliers n'habitant pas la commune, avec la suppression du tarif spécifique aux non-résidents. Précisons que la cantine du Collège du Pavin applique une tarification solidaire fixée par le Département, différente de l'école de Besse.

Pour rappel, la Commune propose également le remboursement des frais liés au transport scolaire (sur présentation des factures). Cette aide est réservée aux enfants et adolescents résidant et scolarisés à Besse (écoliers et collégiens).

Pour toute inscription à la cantine de l'école de Besse ou pour bénéficier du remboursement des frais de transport, merci de vous adresser au service Comptabilité de la Commune en mairie, au 04 73 79 50 12 ou via l'adresse courriel : comptabilite@mairiedebesse.fr

École primaire

Une année scolaire 2024-2025 pour se plonger dans le thème de l'eau



En lien avec le projet porté par l'équipe pédagogique, les classes de primaire de l'école de Besse vont travailler ensemble avec des acteurs locaux sur un projet transversal et fédérateur autour de l'eau. Plusieurs sorties vont être organisées aux abords des différents points d'eau de la commune et alentour pour questionner ce thème et sensibiliser les plus petits. L'idée est de transformer l'école en un musée de l'Eau pour la fin d'année scolaire. Les enseignantes remercient la Commune, les représentants des parents et l'Association des Parents d'Élèves (APE) pour leur implication dans ce projet et dans le bon fonctionnement de l'école.

L'école en 2024-2025

90 élèves de la Toute Petite Section (TPE) de Maternelle au CM2 répartis dans 4 classes : TPS/PS/MS de Marine Broust avec Charlotte Faucher (ATSEM) ; GS/CP de Marie Auzeloux avec Sophie Hatier (ATSEM) ; CE1/CE2/CM1 de Nadège Husson ; CE2/CM1/CM2 de Véronique Grange.

Continuité éducative

PEDT : les acteurs locaux associés pour les enfants

Le 16 octobre 2024, le Comité de pilotage du Projet Éducatif Territorial (PEDT) a réaffirmé la volonté de proposer aux enfants un parcours éducatif cohérent et de qualité

Le PEDT est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Ces activités peuvent ainsi compléter au mieux le service public de l'éducation mis en place par l'Etat.

Ces dernières années, divers efforts ont été entrepris pour un plus grand partage d'infor-

mation et davantage de travaux communs entre l'école, les ALSH (Accueils de loisirs) communaux, les autres services municipaux ou communautaires, l'association des Parents d'élèves, les clubs et associations, la station de Super-Besse, etc. Le PEDT prévoit :

- la coordination des efforts pédagogiques (thèmes communs, éviter les doublons...) ;
- la mutualisation des moyens (l'ALSH profite des jeux de l'école, sorties avec le bus de la Commune...) ;
- le lien avec les acteurs associatifs et institutionnels (bénévoles du Jardin-clos, services Espaces verts ou Patrimoine) ;
- la participation aux événements locaux (chars pour la Bavajade, Octobre Rose...) ;
- la valorisation de l'offre d'activités de proximité.



Nicole Barbat

Première Adjointe
en charge de la
Jeunesse et de
l'Éducation



Catherine Tartière

Maire déléguée de
Saint-Anastaise
Conseillère déléguée



Florence Verdier

Co-directrice générale
des services

Collège du Pavin

Un lieu de pédagogie, de vie et d'innovation

Lors de la rentrée 2024, le collège du Pavin comptait 245 élèves dont 40 internes. De riches projets seront proposés aux collégiens cette année dans les cours mais également à l'occasion de travaux transversaux. Différents partenariats (Coopérative de Mai, Festival Plein la bobine, ESACM...) permettront à des artistes d'intervenir auprès des professeurs. Au fil des niveaux, des projets artistiques se mettront en place dans différents domaines (breakdance, théâtre, éloquence, cinéma, musique...).

Le Collège a pour objectif d'ouvrir les élèves au monde. L'échange d'élèves avec l'éta-

blissement d'Hermeskeil en Allemagne permet d'approcher la culture germanique. Un voyage à Paris est également prévu en fin d'année pour les 3èmes, autour des lieux de mémoire, de culture et de patrimoine.

Avec une équipe pédagogique engagée, l'établissement propose divers parcours sportifs (ski alpin et nordique, VTT, judo et équitation avec les Galopins du Sancy). Cette année encore, le Collège participera certainement aux championnats de France dans les disciplines des trois sections. Les



élèves se sont déjà illustrés au Championnat national de ski-roue. Le Département prévoit une restructuration du Collège pour 2027. Ce beau projet - en cours d'étude - inclura une Halle des Sports, essentielle sur le territoire de Besse.



Mémoire

Il y a 80 ans, la Rafle de Besse

Le 3 avril 1944, Besse est cerné par les troupes allemandes et les miliciens, venus étouffer la poche de résistance qui se développe dans le secteur. Louis Lavergne, gendarme, est assassiné aux abords de la Station biologique et 22 personnes sont arrêtées. Elles seront emprisonnées puis envoyées en camp de concentration. Seules 11 d'entre elles reviendront de cet enfer.



En 2024, 80 ans après les faits, la municipalité a mis en place un dispositif commémoratif particulier. Tout cela en collaboration avec la commune de Compains, qui a subi le 30 mars 1944, le démantèlement du maquis de Belleguette (5 résistants tués, 7 arrêtés dont Louis Dabert, chef du maquis).

Une exposition a rassemblé 1000 visiteurs durant la semaine du 3 avril. Elle a été enrichie par le travail des CM1 et CM2 de l'école de Besse, encadrés par l'artiste Marc Gontier, qui ont réalisé une BD retraçant la Rafle (voir ci-contre). Les enfants du centre de loisirs ont réalisé une colombe porteuse de messages de paix. Des podcasts sur l'époque ont été produits par Arnaud Simetière, avec l'aide de Marc Bernard, Gilles Achard et Pierre Delquaire. Le cinéma de Besse a diffusé plusieurs films sur la Seconde Guerre mondiale et accueilli une conférence de l'historien Julien Bouchet.

Le mercredi 3 avril 2024, les cérémonies officielles organisées à Besse et Compains ont rassemblé autorités, familles de victimes, enfants et habitants. À cette occasion, des collégiens bessards ont fait le portrait des femmes et des hommes touchés par la tragédie. Cela a permis de cultiver la mémoire des faits, en retissant ou renforçant les liens unissant passé et présent. Ainsi, Anne-Marie Orliac, fille de Claude Force (victime de la Rafle), a pu rendre hommage à son père pour la première fois et nous en apprendre plus sur ce résistant déporté en lui donnant un visage grâce à une photo de famille transmise au service Patrimoine de la Commune.

Pour leur engagement et le temps passé à préparer ces commémorations, merci à Marc Bernard, Gilles Achard, Pierre Delquaire, Véronique Grange, Marine Broust, Christelle Badaud-Lachaud, Laure Guilly et Pauline Sauvart.



La Rafle de Besse à hauteur d'enfant



À l'occasion des commémorations, des écoliers de CM1 et CM2 de Besse ont réalisé une petite BD retraçant la journée du 3 avril 1944 telle que vécue par Pierre Delquaire, âgé de 7 ans à l'époque. Le document a été présenté lors de l'exposition des 80 ans de la Rafle.

Les victimes de la Rafle

BALANÇA Jules, 42 ans, fonctionnaire, résistant, mort en déportation le 08/04/1945 | **BILBOR André**, 25 ans, menuisier, résistant, libéré des camps le 15/04/1945 | **BION Paul**, 32 ans, instituteur, résistant, mort en déportation le 07/01/1945 | **CHANDEZON Robert**, 21 ans, résistant, libéré des camps le 02/05/1945 | **DELESCOT Gilbert**, 23 ans, ouvrier, résistant, libéré des camps le 29/04/1945 | **DULUDAIX Antoine**, 46 ans, fonctionnaire, résistant, mort en déportation le 14/05/1944 | **FORCE André**, 35 ans, négociant, résistant, libéré des camps le 29/04/1945 | **FORCE Claude**, 31 ans, résistant, libéré des camps le 03/05/1945 | **GANDEBOEUF Roger**, 24 ans, ouvrier agricole, résistant, mort en déportation le 30/04/1945 | **GATIGNOL Alphonse**, 33 ans, mort en déportation le 02/03/1945 | **GAUTHIER Marcel**, 26 ans, agriculteur, résistant, mort en déportation le 02/05/1945 | **GAYTON Marcel**, 52 ans, buraliste, résistant, mort en déportation le 15/12/1944 | **JALICOUT René**, 22 ans, ouvrier agricole, résistant, libéré des camps le 02/05/1945 | **LANTZNESTER Jacques-François**, 23 ans, résistant, libéré des camps le 02/05/1945 | **LAURENT** [prénom, âge et sort inconnus], dentiste, résistant | **LAVERGNE Louis**, 36 ans, gendarme, résistant, assassiné durant la rafle | **LEGROS Marie-Louise**, 50 ans, receveuse des postes, résistante, morte en déportation le 05/03/1945 | **LEGROS Robert**, 43 ans, facteur, résistant, mort en déportation le 30/01/1945 | **MARMIER Eugène**, 38 ans, fonctionnaire, résistant, mort en déportation le 05/04/1945 | **MAURY Roger**, 20 ans, ouvrier agricole, résistant, mort en déportation le 30/04/1945 | **MILOSEVIC Nikola**, 29 ans, résistant, libéré des camps le 30/04/1945 | **PANCHETTI Jean-Charles**, 37 ans, ingénieur, résistant, libéré des camps le 29/04/1945 | **RAYNARD Antoine**, 23 ans, étudiant, résistant, mort en déportation le 08/04/1945 | **RONZIER Pierre**, 32 ans, résistant, libéré des camps le 02/05/1945 | **TARTIÈRE Marie-Thérèse**, 39 ans, résistante, libérée des camps en mai 1945 | **VANTALON Jean**, 38 ans, résistant, mort du typhus contracté en déportation le 05/06/1945

Budget communal

Point sur le budget communal 2024

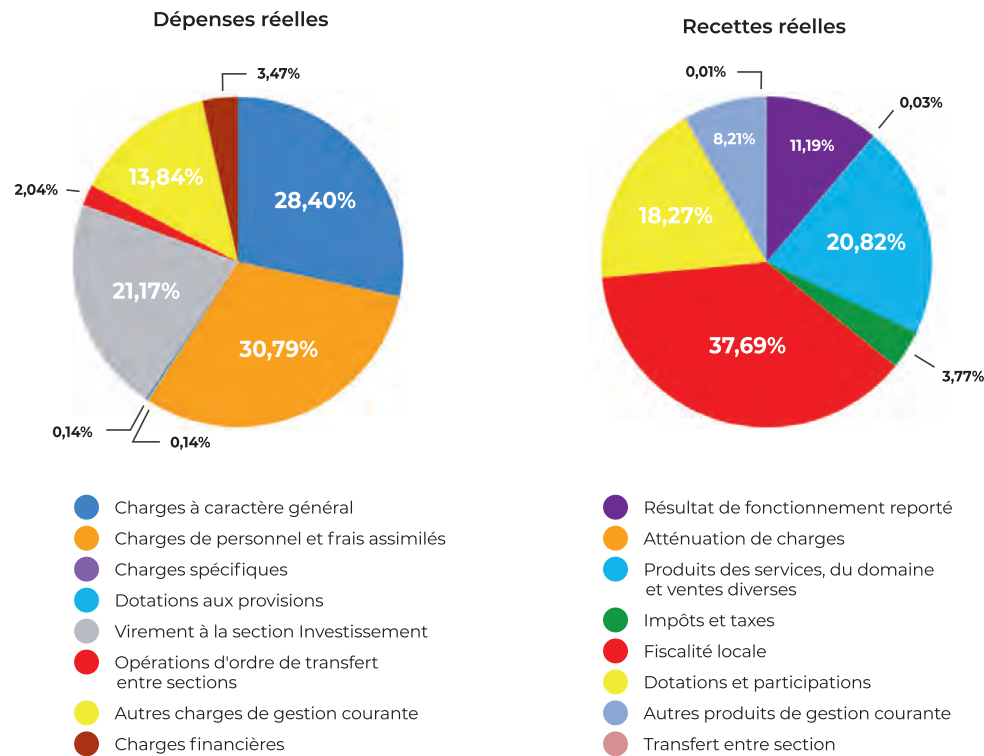
Fonctionnement

Dépenses	Dépenses réelles	5 584 560 €	Recettes	Recettes réelles	7 084 560 €
	Virement à la section Investissement	1 500 000 €			
	Total	7 084 560 €		Total	7 084 560 €

Investissement

Dépenses	Déficit d'investissement reporté 2023	1 486 842 €	Recettes	Excédent 2023 affecté à l'investissement	1 107 227 €
	Remboursement du capital des emprunts	919 500 €		Emprunts sollicités	919 500 €
	Autres immobilisations financières	817 119 €		Recettes réelles	2 019 970 €
	Dépenses réelles (opérations d'investissement)	4 572 160 €		Fonds propres (autofinancement)	1 868 928 €
	Autres opérations de transfert	1 058 €		Autres opérations de transfert	144 813 €
				Autres immobilisations	200 000 €
	Total	7 796 680 €		Total	7 796 680 €

Répartition du fonctionnement



Les subventions communales en 2024

116 354 € à destination des associations locales :

- Comité des Fêtes : 56 600 €
- ALS Besse-Egl. : 12 350 €
- Anciens combattants : 270 €
- Besse Expo'Arts : 1500 €
- Besse Bad' : 1 154 €
- Besse Form' : 2 000 €
- Boule bessarde : 1 000 €
- Bourrée du Pavin : 500 €
- 106 Trait-d'union : 500 €
- Club Antirouille : 230 €
- Galopains sans soucis : 7 000 €
- Judo-Club : 6 000 €
- Parents d'élèves : 1 500 €
- Rugby-Club : 4 000 €
- Ski-Club de Besse : 13 500 €
- Société de chasse : 250 €
- Vélo-Club : 7 000 €
- Vivre et vieillir : 1 000 €

3 833 € pour le collège du Pavin (en complément des aides intercommunales) :

- Foyer socio-éducatif : 833 €
- Section Judo : 1 000 €
- Section Ski : 1 000 €
- Section VTT : 1 000 €

2 357 € pour d'autres projets ou structures culturelles, solidaires...

- Amis Musée de Murol : 400 €
- Mission locale : 1 377 €
- RASED : 280 €
- Solidarité Paysans : 300 €

S'ajoute le soutien matériel et humain de la Commune : mise à disposition gratuite de locaux (dont l'entretien, l'électricité, le chauffage), le transport de groupes...

Clubs sportifs

Une année historique pour le RCMB !

Les jeunes n'ont jamais été aussi nombreux à rejoindre le Rugby-Club Montaignut Besse (RCMB) et cela s'est ressenti dans les résultats de la saison 2023-2024 ! Les Fées'lines ont loupé la qualification d'un rien dans leur poule de Fédérale 2 et pour les seniors, en Régionale 2, c'est 3 titres qui ont été remportés : Champion Auvergne et AuRA pour la Réserve et Coupe de la Ligue pour l'équipe Fanion.

Le club poursuit sur sa lancée et regroupe aujourd'hui 170 licenciés. Il offre toutes les catégories, avec une école de rugby labellisée depuis cette année, une nouvelle équipe Cadettes, des Cadets, des Juniors, des Séniors Féminines et Masculins.

Le RCMB tient à remercier tous les supporters qui le soutiennent à chaque match que



ce soit à domicile ou à l'extérieur, ses sponsors qui permettent de faire vivre l'association et la commune de Besse et Saint-Anas-

taise pour son soutien et sa proximité. Suivez l'actualité du club sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Action caritative

Le Secours Populaire de Besse recherche des bénévoles permanents ou occasionnels

Un sondage commandé par le Secours Populaire Français en 2024 montre une augmentation de la fragilité financière, d'abord parmi les catégories populaires et dans la ruralité. L'antenne bessarde du Secours Populaire répond à ce contexte en accompagnant des femmes isolées avec enfants, des personnes en recherche d'emploi, des travailleurs handicapés, des jeunes et célibataires aux petits

boulots à temps partiels, des retraités aux petits revenus, des réfugiés politiques...

En 2024, les bénévoles se sont attelés à orienter les personnes dans le besoin vers les bons interlocuteurs publics (CCAS, CIAS France Services, assistante sociale) et à rechercher des solutions : de transport vers les services sociaux, d'appui matériel (900 heures consacrées pour 8000 repas distribués, de multiples dons d'habits, de meubles et d'électroménager, de l'aide administrative...), d'appui financier (aides directes pour éviter des expulsions, participer à une facture d'énergie, financer des vacances...) et d'aide à l'international (situations d'urgence et village « Copains du monde » à Super-Besse).

Les ressources financières du Secours Populaire du Massif du Sancy proviennent des

fonds européens (limités à l'alimentaire), des subventions de nos partenaires territoriaux (communes et Département), des récoltes de fonds (dons de particuliers, collectes alimentaires, ventes de la boutique solidaire, récupération d'objets en déchetterie, vides-maisons...).

Le Comité du Secours Populaire Français à Besse recherche surtout des bénévoles permanents ou occasionnels pour sécuriser l'activité, mieux répartir la charge de travail, remplacer les personnes indisponibles, participer à plus d'événements, développer certaines activités (cours de Français langue étrangère, club Copains du monde, Vacances pour tous).

Merci aux bénévoles pour leur temps, leur argent et leur énergie. Merci aux donateurs et aux acheteurs solidaires. Merci à tous !



BESS'TIVAL

SAISON CULTURELLE

VERSION HIVER

BESSE 2024/25
DU 26/12 AU 6/03

anim.besse@orange.fr
sancy.com

26/12 - 17h - salle des fêtes
LES FACETIES DE BEBER & ZINZIN

Concert jeune public



27/12 - 17h - salle des fêtes

BALUCHE DES MIOCHES

Bal festif en famille

2/01 - 16h et 17h - salle des fêtes

LE BLUES DU YETI

BD concert

3/01 - 18h - salle des fêtes

DRY TOADS

Concert rock, blues, folk

11/02 - 17h - salle des fêtes

CONRAD TERICAND, LE TÉLÉPATHE

Mentalisme

12/02 - 17h - église

ENVOL (S)

Concert musiques du monde

13/02 - 17h - salle des fêtes

LA GRANDE ET L'AUTRE

Contes musicaux

18/02 - 17h - salle des fêtes

HISTOIRE DE LA MOUETTE ET DU CHAT

Théâtre et bruitage

20/02 - 18h - salle des fêtes

FOLK SONGS : histoires américaines

Concert storytelling

24/02 - 17h - salle des fêtes

BLANCHE(S) NEIGE(S) et QUINCAILLE

Contes, chansons et manipulation d'objets

27/02 - 17h - salle des fêtes

LA BÊTE

Interprétation violonistico-verbeuse

4/03 - cinéma

PLEIN LA BOBINE EN BALADE

16h atelier light painting

17h projection coups de coeur Plein la Bobine

6/03 - 17h - salle des fêtes

BRIN D'AIR

Spectacle très jeune public

Réservations billetweb.fr/besstival

VIREE NOCTURNE

Visites guidées théâtralisées

23/12 - 30/12 à 17h30

10/17/25/02 - 3/03 à 18h30

Réservations payantes

Bureau du Tourisme de Besse



Festival de peinture

Bess'Art : une 2^e édition réussie

L'édition 2024 de la biennale de peinture de Besse s'est déroulée du 9 au 12 mai. Le rendez-vous a su attirer public et artistes et s'est inscrit dans une dynamique locale de célébration de la peinture de plein-air portée par les expositions «Neige» au musée Roger-Quilliot et «Neiges d'antan» au musée des peintres de l'école de Murol.

Le programme 2024 a mêlé les expressions artistiques avec des performances de peinture grand-format en public, des conférences et visites commentées de Philippe Ausserve (Musée de Murol) et Gilles Achard (artiste local), des projections de films au cinéma de Besse et des concerts de rue.

Plusieurs expositions étaient proposées avec : des tableaux de Boudal, Terlikowski, Charreton ou Zingg... prêtés par le Musée des peintres de l'École de Murol (co-organisateur de l'événement) ; des œuvres issues de la galerie Trocmez à Clermont-Ferrand ; des aquarelles, pastels de plein-air et autres réalisations d'artistes primés et de membres de l'association des peintres de Besse. Les ateliers et galeries Lemoineau (quartier Saint-Jean), Alpha-Art (rue du Beffroy), Thomas Eeckman et Robin Fialip (place Pipet) étaient spécialement ouverts au public.

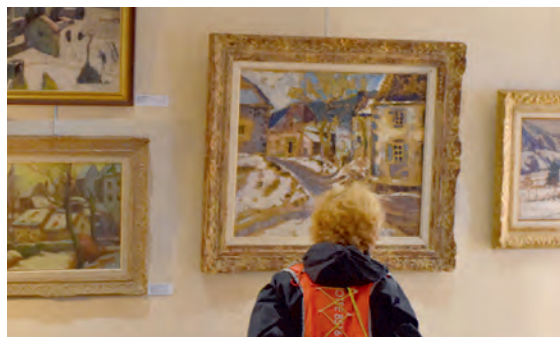
Le rendez-vous a comporté également un concours de peinture sur le thème «Les rues de Besse» (résultats ci-dessous), des ateliers d'aquarelle pour les enfants et des stages de peinture (aquarelle, acrylique et pastel) d'une journée avec les artistes-peintres Patrick Perret, Joël Achard et Annick Vallenet.

Favorisant à nouveau le lien artiste-public et la transmission du goût pour le dessin et la peinture, Bess'Art 2024 s'est inscrit dans un calendrier événementiel départemental qui a mis à l'honneur la peinture de plein-air et plus particulièrement la représentation des paysages enneigés. Car comme le disait Victor Charreton : « *la neige, c'est tout sauf du blanc* ».



Brigitte Dechambre

5e Adjointe au Maire
Responsable du Comité
d'organisation de
Bess'Art



Résultats du concours

Catégorie Confirmés :

- 1^{ère} - Annick Vallenet
- 2^{ème} - Dominique Monneraux
- 3^{ème} - Gilles Cohendy

Catégorie Enfants :

- 1^{ère} - Ambre Branger
- 2^{ème} - Oscar Contier

Catégorie Amateurs :

- 1^{ère} - Vianney Lépine
- 2^{ème} - Philippe Debiais
- 3^{ème} - Philippe Farigoul



Évènement

La Bavajade des Jeux a enflammé l'automne

Tous les deux ans, Besse ouvre une folle parenthèse ! Du 4 au 6 octobre derniers, la Bavajade a poursuivi cette tradition qui consiste à célébrer la fin des exténuants travaux de fenaison. Un rendez-vous tant attendu, une célébration espiègle, fraternelle et solidaire, qui s'est choisie pour thème 2024 : les Jeux !



Ci-dessus, en haut :
spectacle-concert de la
Bava'Jeunes
En bas : saynète
du Conseil municipal

Chut ! Ne dites pas "Jeux" trop fort car, pour des raisons juridiques, il ne faudrait pas rapprocher le thème de cette Bavajade avec un certain grand événement qui a rassemblé le monde à Paris durant l'été 2024. Pourtant, en consacrant la fête aux Jeux - osons le "J" majuscule - il s'agissait bien de s'inscrire un peu dans un contexte de valorisation des sports et des sportifs... à la façon bessarde.

Cette fois, pas de cérémonie sur la Couze Pavin (baignable... elle), mais le traditionnel défilé costumé d'ouverture du samedi matin (suivi du même le dimanche). Pas de Céline Dion et de Tour Eiffel, mais un spectacle de cabaret qui a su dire à Besse "Jeux t'aime" ! Pas de grands boulevards haussmaniens, mais un "petit" Boulevard, une pièce de théâtre à la sauce Feydeau. Point non plus de ballon vasque mêlant vapeur d'eau et LED, mais une torche en forme de coq (électrique elle aussi) et une flamme symbolique, partagée de cœur en cœur à travers tout un cortège d'animations ludiques, sportives, musicales, humoristiques, associatives ou gourmandes...

Point enfin de médailles précieuses, mais un grand merci à tous les bénévoles et tous les partenaires impliqués, dont le travail et le talent laisseront en héritage 2000 € obtenus grâce à la vente d'objets par Bess'Arts Créa et à la soupe de raves de Jojo et Gisèle, 1300 € et 300 € respectivement reversés par Volcave et la boutique La Biche. Des sommes destinées à l'association Les 2 Arts, qui propose des animations pour les enfants hospitalisés dans les services de pédiatrie auvergnats. Au final, leurs sourires et ceux du public de la Bavajade valent bien tout l'or, tout l'argent et tout le bronze du monde.



Le défilé costumé lors de sa traversée de Besse. Merci à tous les participants pour leur originalité et leur créativité.



Ci-dessus, à droite : spectacle-concert de la Bava'Jeunes.

Ci-contre, à gauche : le cabaret "Besse, Jeux t'aime".

Ci-contre, à droite : la pièce de théâtre.



Ci-dessus : stand de Bess'Arts Créa pour la vente de petits objets caritatifs.

Ci-contre, à gauche : séance d'initiation au foot par l'ALS Besse-Egliseneuve.

Ci-contre, à droite : la torche-coq en tête du défilé inaugural.



“ Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont permis cette belle réussite qu'a été la Bavajade des Jeux ! ”



Jacques Perron

Conseiller municipal
Membre du Comité
d'organisation de
la Bavajade



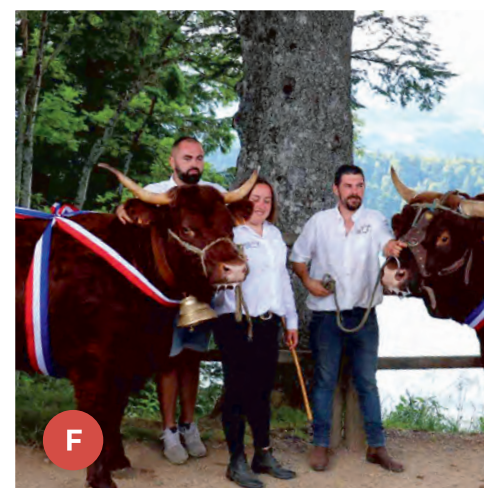
Sylvie Roche

3e Adjointe au Maire
chargée du Tourisme
et du Patrimoine
Membre du Comité
d'organisation de
la Bavajade

Grands RDV

2024 : une année d'animations et de célébrations

En 2024, la Commune et ses partenaires n'ont pas ménagé leurs efforts pour proposer un programme d'animation marqué par de nombreux anniversaires !



A

Festi'Soupes La 2^e édition de Festi'Soupes s'est déroulée le 22 décembre 2023. Commerçants, associations et riverains, ont réchauffé le public avec leurs soupes maison aux recettes gourmandes et variées.

B

30^e Saint-Cochon La Saint-Coch' a passé le cap de la trentaine à sa manière : festive, conviviale et un peu « fofolle ». L'occasion de se rappeler les meilleurs moments et de remercier tous ses acteurs passés et présents (voir p.4).

C

Bess'Art Le festival de peinture en plein-air de Besse était de retour du 9 au 12 mai 2024 après sa première édition en 2022 (voir p.27).

D

Bess'tival & RDV du Patrimoine Du 10 juillet au 22 août, la Commune a proposé une trentaine de rendez-vous (concerts, spectacles, visites, randos, ateliers...) gratuits pour l'essentiel, valorisant le spectacle vivant et le patrimoine historique et naturel bessard.

E

35^e Foire aux Vins et aux Fromages Des vins français AOP, des fromages du Massif-Central, 47 exposants, des défilés et des miracles, de la musique de rue et une cité historique... telle a été, pour la 35^e fois la recette réussie de la toujours festive et délicieuse Foire nationale aux Vins et aux Fromages de Besse.

F

30^e Fête de l'Estive Depuis 1994, la Fête de l'Estive célèbre la ruralité bessarde. L'édition du 4 août 2024 a accueilli la 1^{ère} élection de Miss et Mister Salers 63, remportée par Tocatta de l'élevage Brut et Ronaldo de l'EARL des Acajous.

G

5^e Village paysan de Besse Voici que le benjamin des grands rendez-vous bessards a déjà 5 ans ! Sous le soleil du 21 août 2024, le Village Paysan de Besse a innové en proposant au public une présentation des races bovines locales, des démonstrations de sculpture sur bois ou de chiens de troupeaux...







Patrimoine

La Tour de la Biche a 50 ans

Bâtiment incontournable dans le paysage superbessard, La Tour de la Biche a encore aujourd'hui ses amoureux et ses détracteurs. 50 ans après son inauguration, l'Historien Christophe Laurent a posé un nouveau regard sur cet édifice symbole de son époque. Une étude réalisée en 2022 pour le compte du service de l'Inventaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



En haut : vue de la façade sud-est de la Tour de la Biche aujourd'hui. Comme le montre la photo du bas, les pans aveugles étaient initialement revêtus d'un bardage en aluminium blanc cassé, qui a été remplacé il y a une quinzaine d'années.

Comme souvent en matière d'architecture, tout commence par un plan. Dessiné par l'urbaniste Jean Roose et daté du 18 décembre 1961, le Plan directeur d'aménagement de Super-Besse organisait le développement de la station à naître. Suivant les courbes de niveau, de part et d'autre de la route d'accès, il prévoyait la création de secteurs constructibles et de voies secondaires en boucle. Etaient prévus notamment : un centre commercial, une salle de spectacles et divers services publics... le tout au plus près des pistes. Préfigurant le lac des Hermine (aménagé entre 1965 et 1967), un lac-patinoire devait occuper le bas du site. Des bâtiments d'habitation en gradins et des lotissements de chalets pourraient être construits sur les pentes nord-est du cirque de la Biche et du Puy de Chambourguet, avec une vue totale ou partielle sur les monts du Cantal.

Si le Plan directeur de Roose servit de cadre général pour le développement de Super-Besse, il fut en réalité très vite débordé. Ainsi, le VVF fut mis en service en 1965 en dehors du périmètre initialement défini. Au vu de la demande, la Commune décida d'étendre vers le sud-est le secteur à urbaniser et de favoriser les immeubles de logements. Les architectes Paul Faye et Michel Tournaire, qui avaient déjà conçu l'hôtel-restaurant Sabrina en 1963, dessinèrent les plans des nouveaux grands bâtiments : résidences Studio 1350, La Forêt, Les Grands Horizons, Les Gentianes, l'hôtel Gergovia et le centre de vacances du CCAS EDF-GDF. S'ajouta bientôt à cette liste : la Tour de la Biche.

Pourquoi pas chez nous ?

On aurait pu croire que la Tour était prévue dès l'origine du projet Super-Besse. Pourtant, elle occupe un emplacement qui, initialement, était réservé à des chalets. Inspiré par les hautes constructions des stations alpines, le maire de l'époque Alfred Pipet se serait exclamé : « *pourquoi pas chez nous ?* ». Dès lors, décision fut prise d'élever une tour au plus près des remontées mécaniques et des commerces. Les architectes Paul Faye et Michel Tournaire, ainsi qu'Henri et Albert Chambon (promoteur et constructeur) s'associèrent pour mener à bien le projet. Une parcelle de 3213m² fut acquise et le permis de construire accordé par l'Etat en juillet 1970. L'édifice abriterait une brasserie, 172 logements (166 au final) et 4 garages sur 23 niveaux visibles (l'immeuble étant semi-enterré au vu de la pente). Les travaux débutèrent le 15 mai 1971 avec quelques changements de plan (suppression d'une aile, déplacement-pivotement de la tour vers le sud).

Lors du traitement de la demande de permis de construire modificatif, il fut constaté par les services de l'Etat que la distance séparant la base de la tour de l'immeuble voisin (dite « prospect sur voie ») était de 37,5 mètres au lieu des 39,5 mètres prévus. Le chantier frôla l'arrêt, mais un accord fut finalement trouvé sur la hauteur de la tour (dont dépendait le prospect sur voie). Réduit de 2,81 mètres, l'immeuble fut achevé 32 mois après le début du chantier, en février 1974.

La Tour de la Biche présente une architecture relativement simple. Le fût de l'immeuble s'élève au-dessus d'un « piédestal » formé par les premiers niveaux. Les façades sud-ouest et sud-est de ce piédestal sont rythmées horizontalement par les garde-corps en bois des terrasses et des balcons. Verticalement, le fût alterne pans de murs aveugles et parties dotées de balcons. À l'origine, les pans aveugles étaient revêtus



d'un bardage en aluminium blanc cassé. Ce dernier a été remplacé depuis par un bardage composite gris, avec des bandeaux horizontaux blancs soulignant les niveaux. Du fait de ce changement, la tour peut sembler aujourd'hui plus massive qu'à l'origine.

Une approche « sitologique »

Comme l'explique Christophe Laurent, « *ce n'est finalement pas [le] style architectural [de la tour] qui concentre les critiques, mais bien son impact visuel dans le paysage* ». Pourtant, les architectes du projet s'appliquèrent à utiliser une méthode d'analyse dite « sitologique », étudiant finement le site naturel pour mieux y inscrire le bâtiment. Ils conclurent à un site « *sans dominante particulière* » (hormis le Puy de Chambourguet) et donc à la nécessité d'y apporter « *un point d'orgue, une dominante* » contrebalançant les « *grandes horizontales* » du paysage par une « *plastique essentiellement étirée et allongée* ». L'objectif était de trouver une harmonie d'ensemble basée sur « *un rapport d'échelle idéal entre bâtiments et rochers, du parallélisme des lignes de force à la correspondance entre l'angle des toits et des sapins* ». Si les bâtiments réalisés par Faye et Tournaire à Super-Besse n'ont pas tous la même richesse architecturale, ils constituent avec la Tour de la Biche un embryon de parti urbain et paysager remarquable.

Sur cette photographie, on aperçoit sur la gauche la Tour de la Biche quasi-achevée. Une lecture du paysage de l'époque permet de comprendre l'approche des architectes et leur volonté d'apporter « un point d'orgue » à la station en cassant un paysage jugé trop horizontal.

Plus d'infos

Retrouvez l'intégralité de l'étude de Christophe Laurent sur le site : patrimoine.auvergnhonealpes.fr

Transports

Le financement des navettes saisonnières revu

Depuis plusieurs années, des services de navettes sont proposés en saison au sein de la station de Super-Besse et entre Besse et Super-Besse (via le site de Berthaire et le lac Pavin). Ces navettes permettent de faciliter les déplacements des visiteurs, des travailleurs... et d'assurer une meilleure fluidité de circulation dans la station, en limitant le nombre de voitures au pied des pistes. Des voies de bus sont par ailleurs dédiées aux navettes.

Si la navette Besse/Super-Besse est payante (hiver 2024-2025 : 2,50 € l'aller simple pour les +12 ans / 1,50 € pour

les 3-12 ans), la navette intra-station est gratuite afin d'assurer son attractivité. Face à certains problèmes - dont la hausse du prix des carburants ces dernières années - le point a été fait sur les modalités de financement du service intra-station. La Commune et la SAEML Pavin-Sancy continuent à couvrir 55% de la dépense, tandis que les 45 % restants sont pris en charge par les résidences, les hébergeurs, mais aussi les propriétaires, les écoles de ski et les commerçants de la station.

*Mobilité*

Une nouvelle signalétique pour Super-Besse

Depuis fin 2024, une nouvelle signalétique est en cours d'installation à Super-Besse pour les visiteurs de la station. Celle-ci a été élaborée par la Commune et la SAEML Pavin-Sancy pour faciliter la découverte des lieux et les séjours sur place. Super-Besse a été découpée en 5 quartiers baptisés : Chambourguet, Sancy, Centre Station, Lac ou encore Madalet (voir le détail ci-contre). Des totems marqueront désormais l'entrée de ces

quartiers et orienteront les visiteurs vers les lieux de résidence, d'activités de loisirs, de stationnement, de restauration, de ravitaillement... Le coût de cette opération s'élève à 79 485 € TTC avec le soutien financier du Département pour 46 440 € et de l'Etat pour 6 550 € (au titre de la DSIL).

Madalet

Ronde de Vassivière
(Bâtiment du Madalet
► sortie station)

Aire de
camping-cars

Parkings P4 à P8,
P10 et P11

Centre Station

Rd.-Pt. des pistes

Rue M.-Gauthier

Avenue du Sancy
(intersec. Rue P.-Tournadre ►
Rd.-Pt. des Pistes)

Chemin de l'Écir
(Tour de la Biche ► VVF)

Rue des Loutres

Parking P1

Chambourguet

Rue P.-Tournadre

Chemin de l'Écir
(VVF ► intersec. Rte. du
Chambourguet)

Rte. du Chambourguet
(depuis intersec. Rue de la
Montagne-des-Fours)

Impasse des Airelles

Rue de l'Escud'Or

Côte de Durbise

Montée
de Chaudfour

Rue des Tras

Rue de la Montagne-
des-Fours

Sancy

Avenue du Sancy
(entrée station ► intersec.
Montée de Chaudfour)

Rue du Pavin

Rue La Sapinière

Rue des Jonquilles

Route du lac
(intersec. rue La Sapinière ►
intersec. Rde. de Vassivière)

Rte. du Chambourguet
(intersec. Av. du Sancy ► inter-
sec. Rue Mont.-des-Fours)

Parking P9

Lac

Route du Lac
(intersec. Rde. de Vassivière
► intersec. Av. du Sancy)

Ronde de Vassivière
(centre-station ► Bâtiment
du Madalet)

Digue

Parkings P2 et P3



Jacques Perron

Conseiller municipal



François VERNY

Conseiller municipal



Retour en

image



Super Besse Bike Festival

Désormais grand temps fort de la station avant la saison estivale, le Bike Festival s'est tenu les 24 et 25 juin 2024. Ce n'est pas la météo capricieuse qui a freiné les 900 participants : familles, petits et grands, venus de toute la France ! Une véritable fête du vélo au cœur du Massif du Sancy avec plusieurs parcours, étapes et ravitaillements autour de paysages extraordinaires. Rendez-vous les 21 et 22 juin 2025 pour la prochaine édition !





“ Avec le soutien de la Commune (actionnaire à 80% de la SAEML Pavin-Sancy), Super-Besse est une des stations françaises les plus avancées en matière d'activités 4 saisons. ”



Vincent Gatignol
Directeur d'exploitation
de la SAEML Pavin-Sancy
(société gestionnaire de la station
de Super-Besse)

Diversification touristique

La destination poursuit sa transformation

Les équipes de la station dressent un bilan encourageant à l'issue de la saison estivale 2024. Malgré la météo capricieuse de juin et juillet, le mois d'août a été marqué par une forte attractivité. La tendance est même à la hausse pour certaines activités. Mais entre nouveautés et valeurs sûres : qu'est-ce qui fait le succès de Super Besse l'été ?

En cas de mauvais temps, le Centre Ludo-sportif a pu offrir aux clients de nombreuses opportunités de rempli, tandis que les activités de plein air connaissent un engouement de plus en plus fort. Parmi celles-ci, la nouveauté phare de cette année 2024 : le Super Coaster, luge sur rails 4 saisons, a compté une moyenne de 1500 passages par semaine et se place directement comme un incontournable à faire en famille, entre collègues ou entre amis. Lancement réussi pour cette activité à sensations, offrant tunnels et ponts, vitesse et virages sur 1300 mètres de descente !

En parallèle, les remontées mécaniques et le Téléphérique restent des valeurs sûres. Celles-ci sont toujours autant prisées des

randonneurs mais aussi des VTTistes. C'est d'ailleurs l'une des nouveautés phares de cet été 2024 : Bois Joli, la nouvelle et première piste verte de la station, permet de démocratiser la pratique du VTT de descente aux moins expérimentés. Ainsi, la discipline s'ouvre désormais à un public plus large : une tendance confirmée par les loueurs également.

N'oublions pas non plus le Domaine Per TUYZAT-Pavin : ce nouveau pôle d'activités pleine nature, situé à 5 minutes de Super Besse, a vécu sa première saison estivale. De nombreuses familles ont pu profiter du parcours filets des petits ducs et du pump-track (piste de vélo constituée de bosses et virages relevés), premier dispositif perma-



nent et en libre accès permettant de se familiariser à la pratique du VTT et du BMX. Parc de jeux à part entière, le site a été repensé pour passer de bons moments en famille : La Table du Grand Duc permet, aux locaux comme aux vacanciers, de se restaurer directement sur place et de savourer des produits régionaux.

Le programme événementiel de Super-Besse attire de nombreux visiteurs durant l'été. Avec 3 nouveaux parcours, l'édition 2024 du Trail de la Perdrix, le 7 juillet, a vu 922 coureurs et coureuses (re)découvrir des panoramas emblématiques du Sancy mais aussi des passages plus méconnus. Courir sous un soleil radieux, tantôt en altitude, en forêt, en estive ou tout en étant proche des lacs... Tous les ingrédients sont réunis pour un moment sportif inoubliable ! Serez-vous au RDV le 5 juillet 2025 ?

La station s'inscrit dans une démarche d'activités à faire toute l'année. En étant ouverte à chaque période de vacances, celle-ci est soucieuse d'étendre son offre tout en poursuivant sa diversification. Entre randonnées, événements, mais surtout activités intérieures et extérieures : il n'y a plus de basse saison à Super Besse !



Jean-Michel Falgoux

Conseiller municipal



Jonathan Rispal

Conseiller municipal



Béranger Trapenat

Conseiller municipal

Retour en

image



Opération dépollution

Le 21 septembre 2024, le lac Pavin a accueilli sa 3^{ème} opération de nettoyage sous-marine organisée par le Club de plongée d'Issoire et la commune de Besse et Saint-Anastaise. L'événement a réuni plus de 40 plongeurs ou apnéistes auvergnats et des lycéens de la section sportive de plongée d'Issoire. Malgré une baisse progressive des déchets collectés, les plongeurs continuent à ramasser canettes, bouteilles en verre et en plastique ou morceaux de métal... Invisible en surface, cette "pollution silencieuse" et trop souvent ignorée. D'où le souhait de sensibiliser et d'encourager promeneurs et pêcheurs à se montrer plus responsables.



Rénovation urbaine

Une étude lancée pour les places de l'église et du cinéma



La municipalité s'attèle à poursuivre le programme de rénovation urbaine dans la mesure de ses possibilités financières et des subventions offertes par ses différents partenaires. Après notamment la rue des écoles, la place aux œufs ou bientôt la rue Abbé-Blot, des travaux sont prévus à moyen terme sur les places de l'église et du cinéma à Besse. Ces opérations suivront la réfection des réseaux d'eau et d'assainissement et la pose des canalisations du réseau de chaleur déjà intervenues en 2024.

Une étude doit être réalisée dans les mois à venir pour proposer des scénarii d'aménagement incluant la valorisation du patrimoine et l'ajout d'espaces verts... Les habitants et commerçants riverains seront consultés sur le projet le moment venu. Cette étude sera financée en partie par le Fonds Ingénierie Territoriale "Petites Villes de Demain" de la Banque des Territoires, à hauteur de 50 % du montant TTC de la dépense (dans la limite des crédits disponibles).



Lionel Gay
Président des Petites
Cités de caractère du
Puy-de-Dôme



Sylvie Roche
3e Adjointe au Maire
chargée du Tourisme
et du Patrimoine
Membre du Comité
d'organisation de
la Bavajade

LES RENDEZ-VOUS *de l'année*



NOËL À SUPER-BESSE

23 décembre
Animations et spectacle



LES PETITS PRINCES DE LA GLISSE

13 au 25 janvier
Animations dédiées aux plus petits



UFOLEP SNOWSCOOT TOUR

25-26 janvier



SAINT-VALENTIN

14 février
Repas en amoureux dans les cabines



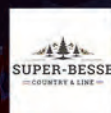
SUPER-BESSE BIKE FESTIVAL

21-22 juin 2025



TRAIL DE LA PERDRIX

5-6 juillet 2025



SUPER-BESSE COUNTRY & LINE

11 au 14 juillet



COUPE AURA VTT ENDURO

6-7 septembre



LA DÉMENTE, COURSE D'OBSTACLES

19 octobre



[SUPERBESSE.COM](https://www.superbesse.com)

2025 GRANDS RDV À BESSE

18 JANVIER

31^e SAINT-COCHON

DU 11 AU 13 JUILLET

RENCONTRES VOLCANIQUES
DU LAC PAVIN

DU 19 AU 20 JUILLET

36^e FOIRE AUX VINS ET AUX FROMAGES

3 AOÛT

FÊTE DE L'ESTIVE

20 AOÛT

6^e VILLAGE PAYSAN DE BESSE

DU 19 AU 22 SEPTEMBRE

FÊTE PATRONALE DE LA DÉVALADE

19 DÉCEMBRE

FESTI'SOUPES